

# L'ACCUEIL

Le C.D.I. n'est pas une salle de classe. Il permet une ouverture plus large sur l'extérieur que celle à laquelle peuvent habituellement prétendre un professeur et ses élèves dans le cadre scolaire.

## Il autorise :

- Des conduites plus variées et plus autonomes ( recherche personnelle, activité de groupe, audition et visionnement d'émissions diverses, détente, auto-documentation sur les métiers ... )
- Des rapports humains diversifiés ( présence de personnels différents et dans des attitudes différentes : agents, professeurs en quête de documentation, élèves de sections différentes, visiteurs ... )
- Une liberté assez exceptionnelle dans l'espace scolaire.

Cette richesse permise par le C.D.I. au niveau d'un établissement rejaillit sur la pratique pédagogique quotidienne au sein des classes.

Toutes ces possibilités ne peuvent être actualisées que si le C.D.I. est profondément ancré dans un milieu éducatif riche.

## Il n'est pas :

- le palliatif d'un enseignement sclérosé
- le lieu d'un cours continué
- une permanence déguisée.

Il est au CENTRE des itinéraires de l'établissement ( qui n'est pas nécessairement le centre géométrique ; dans les établissements techniques, par exemple, la proximité des ateliers est souhaitable ) et partant AU CENTRE DE POSSIBILITES ET DE CHOIX MULTIPLES ET POSITIFS.

# LA DÉCORATION

POSSIBILITE d'une classe conduite indépendamment du C.D.I.

POSSIBILITE pour un groupe de travail avec un ou plusieurs professeurs au C.D.I.

POSSIBILITE d'une activité diversifiée au sein du Foyer Socio-Educatif fonctionnant pendant la totalité de la journée avec un encadrement de qualité et des activités motivantes.

POSSIBILITE pour l'élève de trouver un lieu ( permanence ) pour y accomplir les travaux ne nécessitant pas l'accès aux ressources documentaires

POSSIBILITE d'accès à des lieux de détente ( terrains de sports, cours, parcs ) offrant un environnement récréatif, si souvent oublié et pourtant indispensable à l'équilibre des élèves.

POSSIBILITE d'activités à l'extérieur de l'établissement ( les sorties sont souvent source d'enrichissement culturel et personnel )

Il nous paraît essentiel que le C.D.I. n'apparaisse jamais comme l'unique refuge possible en dehors de la classe obligatoire dans un établissement scolaire. Pour qu'un choix authentique puisse s'exprimer, il faut que les établissements disposent des équipements et des personnels indispensables.

## LE C.D.I. EST LUI MEME LE LIEU D'UN CHOIX

Tout usager du C.D.I., jeune ou adulte, doit y trouver la possibilité de mener à bien ou d'apprendre :

- un travail autonome
- un moment de loisir
- une activité de quête et d'information
- l'enrichissement d'une préparation d'exposé par l'utilisation de techniques audio-visuelles.
- le maniement de fichiers, de catalogues, d'index, d'usuels, d'appareils.

# L'ACCUEIL

Présentation du rôle de l'accès et de l'espace au sein d'un C.D.I.

Il est fondamental pour que le choix entre ces types d'activité soit possible et sain que l'usager du C.D.I. dépasse la simple situation d'utilisateur pour avoir l'impression d'être un peu chez lui ou tout au moins dans un espace dont l'architecture et les aménagements le concernent et lui soient intelligibles.

Que dire des rayonnages de deux mètres pour les élèves de 6° ?  
... des catalogues et des fichiers inaccessibles ... etc...

Des expériences actuelles montrent d'ailleurs que les enfants sont capables de personnaliser heureusement certaines parties du C.D.I.

Nous pensons qu'il n'est pas utopique d'envisager que cette appropriation puisse s'appliquer aux documents, livres et matériels. Une appropriation du fonds se manifeste déjà en bien des C.D.I. par des manipulations spontanées de documents, voire d'appareils, aboutissant à l'élaboration d'exposition et la création de nouveaux documents ;

Ceci suppose un aménagement de l'espace qui tienne compte de la diversité du fonds et de ses différentes utilisations. Si pour le rangement, les supports audio-visuels occupent une place restreinte, leur consultation individuelle et surtout la création de nouveaux produits exigent une infrastructure adaptée ; petite salle obscure, insonorisée, labo photo ...

C'est l'utilisation du document qui doit guider l'aménagement de l'espace et non seulement le rangement.

## La libre circulation des documents exige

- que le C.D.I. soit lui même véritablement un lieu fréquenté, bien situé dans l'établissement et perméable aux échanges et circulations
- que la concertation et l'information sur les aménagements du C.D.I. soient effectives auprès de tous : professeurs et élèves.

Nous pensons que l'usager peut et doit être partie prenante de l'aménagement du contenant et du contenu de l'espace documentaire. Cela lui permet de se situer dans un champ culturel auquel il participe pleinement. D'espace CHOISI, le C.D.I. devient un espace agi et façonné par ses usagers. Il prend ainsi toute sa dimension d'espace éducatif pour une pédagogie de l'autonomie.

# LA RECHERCHE

La maîtrise de la recherche documentaire dans un établissement du second degré passe par une action résolue d'information et de concertation entre tous les partenaires de l'action éducative.

Venir au C.D.I. suppose un CHOIX que nous voudrions conscient et responsable.

Nous regrettons d'avoir à dire que :

- Nous ne sommes pas les spécialistes du marketing culturel
- Le C.D.I. n'est ni un super-marché, ni même une épicerie de quartier
- Le C.D.I. n'est pas non plus le service après-vente de "l'appareil qui ne fonctionne pas".

Nous refusons d'être les adjoints d'une pédagogie "pseudo-renouvelée". En effet, ce n'est pas parce que les moyens changent que les objectifs ont changé. Or, le danger de la gadgétisation d'une pédagogie dont les objectifs n'auraient pas été modifiés est le renforcement de la pédagogie traditionnelle qui se réduit parfois à la simple reproduction d'un savoir anonyme, d'une pédagogie où le document "gadget" ne ferait qu'accélérer le processus d'infantilisation de l'élève comme de l'enseignant.

LE DOCUMENT N'EST PAS UN NOUVEAU GADGET PEDAGOGIQUE ; SON UTILISATION COMPORE UNE NOUVELLE METHODE DE TRAVAIL, IMPLIQUE ET NECESSITE UNE DEMARCHE INTELLECTUELLE A LAQUELLE IL EST NECESSAIRE D'INITIER LES ELEVES ... ET LES ENSEIGNANTS.  
LA SPECIFICITE DU DOCUMENTALISTE SE SITUE A CE NIVEAU

Notons la radicale originalité des C.D.I. de l'enseignement par rapport aux autres centres documentaires ; Dans un organisme de presse la Documentation est organisée pour pouvoir fournir le plus rapidement possible le détail précis utile à la rédaction d'un article. Il est peu concevable que des personnes non formées aux techniques documentaires évoluent librement de façon permanente dans une telle documentation. Chaque perte de temps peut avoir de graves conséquences. Il n'en va pas de même dans l'enseignement où le temps passé à expliquer l'existence et le maniement de l'index analytique annuel des articles d'une revue à une importance non négligeable : il permettra d'autres recherches plus fructueuses.

Les élèves et les professeurs pratiquant le travail autonome ont bien senti la nécessité de cette initiation préalable. Si l'on veut que le travail autonome des élèves débouche sur une production suffisamment maîtrisée, il faut que ceux-ci aient été au préalable soigneusement préparés à ce genre de travail.

Une fois les élèves initiés, le Documentaliste continue à les aider lors de l'élaboration de leur production. Car le Documentaliste participe à la réalisation des projets éducatifs élaborés avec ses collègues.

Ce qu'il apporte dans la réalisation d'un projet pédagogique, ce n'est pas à proprement parler un savoir, mais plutôt un savoir-faire permettant l'acquisition autonome de toutes sortes de savoirs particuliers, permettant aussi, et c'est peut-être le plus important UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ETRE FACE AU SAVOIR.

## 2. 1 - L'INITIATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

L'initiation de l'élève à la recherche documentaire dans un C.D.I. ne porte pas sur un domaine d'investigation en particulier (histoire, géographie, sciences, littérature ...) mais sur tous à la fois dans la mesure où :

- chaque document reçoit un traitement différent d'identification et de classement selon sa nature (livre, revue, disque, diapo ...) et non seulement selon son contenu.
- chaque document présente des caractéristiques communes qui n'ont rien à voir avec les sujets traités (table des matières, index, classement)
- chaque document fait l'objet d'un classement dont les principes et les méthodes relèvent d'une discipline nouvelle.
- toute recherche suppose enfin des méthodes d'investigation particulières qui sont les mêmes quelque soit le contenu de la recherche.

Pour toutes ces raisons, cette initiation se présente comme une démarche spécifique et fait apparaître la documentation comme une DISCIPLINE NOUVELLE au regard de disciplines habituelles.

INITIER UN ELEVE A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE  
C'EST EN FAIT LUI APPRENDRE A DECOUVRIR LE  
DOCUMENT PERTINENT ET A SAVOIR L'UTILISER EN  
VUE D'UNE CREATION INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE.

# L'AUTONOMIE

Cette initiation implique une démarche analytique à un double niveau : accès au document et utilisation du document.

## ACCÈS AU DOCUMENT

Une réflexion préalable doit permettre à l'élève de trouver les mots-clés. Cette démarche suppose que celui-ci soit initié au modèle de classement. DE LA NATURE DU DOCUMENT (livre, disque, diapo) A SON IDENTIFICATION, DE CETTE IDENTIFICATION A SA FICHE D'IDENTITE (descriptif du document), DE CETTE FICHE A SON CLASSEMENT. ET DE SON CLASSEMENT A LA DECOUVERTE DU DOCUMENT PERTINENT, il y a donc toute une série d'actes à accomplir et de messages à déchiffrer.

IL S'AGIT DE LEUR ENSEIGNER L'ART ET  
LA MANIERE DE DECHIFFRER CERTAINS CODES  
POUR L'AVENIR

## UTILISATION DU DOCUMENT

Apprendre à l'élève à repérer la pertinence de l'information contenue dans le document par rapport à la question préalablement posée (repérage des informations d'une table des matières, mais aussi lecture d'une affiche ... appréciation des documents dans toute leur diversité de présentation).

Lui apprendre à exploiter les données de l'information en fonction de ses objectifs

- adéquation du contenu
- choix des vecteurs de communication (dossiers, documentaires, expositions, montage, réalisation T.V.)

## 2. 2. - LA RELATION D'AIDE.

A chaque niveau de la recherche se dessine une relation d'aide qui doit permettre à chaque usager du C.D.I. de se montrer peu à peu capable :

- de produire de document original et personnel dont il recherchait l'existence
- d'enrichir sa propre culture par une réflexion critique, prolongements de la recherche et de ses présupposés.
- d'échapper à la relation stéréotypée de consommateur d'informations acceptant ou refusant les documents sans prendre le temps de les étudier, les enrichir, les adapter à son projet ;
- d'enrichir le courant de demandes, d'appels, et d'apports qui fait la vie et la qualité d'une communauté éducative.

Il doit être clair pour tout le monde (professeur, élève, documentaliste) qu'en aucune manière LA RELATION D'AIDE N'INDUIT LA NOTION D'ASSISTANCE. Donner le moyens ne signifie pas faire à la place de.

En effet, il s'agit de faire acquérir à l'élève une nouvelle manière d'être face au savoir pour lui permettre d'accéder à la plus grande autonomie possible.

et de classement selon sa nature  
et non seulement selon son caractère périodique et synoptique.  
- chaque document présente des caractéristiques qui n'ont rien à voir avec les autres traités (index, classement, séries...) mais aussi une autre principes et les méthodes relèvent d'une discipline nouvelle.

- toute recherche suppose aussi des méthodes d'investigation particulières qui sont les mêmes que celles qui sont le contenu de la recherche.

Pour toutes ces raisons, cette initiation se présente comme une recherche spécifique et fait apparaître la documentation comme une discipline nouvelle au regard de disciplines habituelles.

INITIER UN ÉLÈVE À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE  
C'EST FAIT LUI APPRENDRE À DÉCOUVRIR LE  
DOCUMENT PERTINENT ET A SAVOIR L'UTILISER EN  
VUE D'UNE CRÉATION INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE.

# L'AUTONOMIE

23J

acquisition des connaissances, avec le moins de toutes compétences.

et le plus petit d'actions possédées originaire et préparant

et prédisposant. Cette nouvelle manière d'être rend le rapport au savoir plus souple et plus exigeant

RAPPORT PLUS SOUPLE PARCE QUE CONDITIONNE PAR LES CHOIX DE l'USAGER.

RAPPORT PLUS EXIGEANT CAR L'INFORMATION TROUVEE EST EN QUELQUE  
SORTE BRUTE OU TOUT AU MOINS, MOINS ADAPTEE AU CADRE  
SCOLAIRE QUE CELLE QUE L'ON PEUT TROUVER DANS UN MANUEL.  
DANS CES CONDITIONS, UNE ATTENTION SOUTENUE EST NECESSAIRE  
POUR UN BON USAGE DE L'INFORMATION, SA CONCEPTUALISATION,  
SA CRITIQUE, SON UTILISATION.

et apprendre à faire face à ces situations.

L'investissement personnel est plus important et rejaillit sur  
l'ensemble des apprentissages et les conditions d'enseignement :

Les élèves plus autonomes au C.D.I. et dans le cadre d'un enseignement rénové souhaitent un environnement éducatif tel qu'ils puissent constamment y passer quelque chose de leur vie et de leurs problèmes. Ils souhaitent que cette culture et ces savoirs dont on parle les entretiennent aussi d'eux-mêmes.

Ceci suppose une certaine indépendance par rapport aux cloisonnements scholastiques en matière d'enseignement, exige une concertation au niveau des professeurs et des élèves et crée des rapports de groupe plus enrichissants.

Cette évolution devient plus en plus sensible à mesure que le C.D.I. et l'espace éducatif environnant s'enrichissent des apports divers de la collectivité.

L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE FACE AU SAVOIR FAIT VOLER EN ECLATS LA NOTION DE CULTURE UNIQUE.  
ELLE FAVORISE LA PRISE DE CONSCIENCE DE L'EXISTENCE ET DE LA RICHESSE DE LECTURES PLURALISTES.

DE CULTURES GLOBALES ET PERSONNELLES.

# LES LECTURES

à chaque niveau de la recherche en classe une relation d'ordre au profit des élèves en échange constant entre sollicitation et lecture.

Le C.D.I. largement ouvert au monde extérieur et profondément ancré dans un milieu scolaire vivant est un lieu chargé d'impact sensoriel permettant de répondre aux besoins des individus constamment sollicités par :

- l'omniprésence de l'image visuelle ( télévision, affiches, illustrations, réclames, vignettes de bandes dessinées, éléments de décoration, reproductions de tableaux, cartes routières, géologiques, historiques, schémas de fonctionnement d'appareils, mise en page, graphisme ...)

- l'omniprésence d'image sonore ( radio, rues et grands magasins " animés " par haut-parleurs ...)

- l'environnement sensoriel qui fait des perceptions un acte concernant la personne entière, le groupe, l'affection et non la seule intelligence.

L'enfant dispose au C.D.I. d'une liberté et d'une confiance suffisante pour pouvoir réagir ou ne pas réagir selon sa propre sensibilité. De ce fait on assiste à un réapprentissage à deux niveaux :

- vis à vis de la personne et non par rapport à l'image sociale de l'enseignement.

- vis à vis du document brut perçu comme tel ( disque, émission de télévision, livre, humour ...) et non en fonction de ce qu'il doit apprendre.

Il y faut pour l'aider - et l'aider seulement - la présence de plusieurs adultes compétents qui permettent à l'enfant ou l'adolescent :

- de réagir

- de gager en confiance

- de s'assimiler au groupe et à la collectivité éducative tout en se faisant plus autonome et plus indépendant. Ce vécu permet à l'élève de se situer par rapport au document et d'accéder à une lecture plus approfondie et réfléchie.

Le C.D.I., lieu privilégié de développement harmonieux ou conflictuel des personnalités, avec le soutien d'adultes compétents, est le lieu choisi d'actions pédagogiques originales qui préparent et prolongent celles menées dans les classes :

- par la possibilité d'offrir des responsabilités différentes et élargies à des élèves mal à l'aise dans le cadre de l'enseignement par disciplines.
- par l'attention portée dans un continual voisinage de recherche et d'activités (mais sans institutionalisation du contrôle)
- par la possibilité de sortir du dilemme : découverte de la solution ou de l'information réputée unique et seule valable ... ou ... ECHEC.
- par l'approbation physique, grâce à leur maniement d'outils audio-visuels en vue de meilleures lectures actives et créatrices et d'une certaine maîtrise de l'environnement technique.
- par la possibilité d'un renouvellement permanent (rapport à l'actualité, évolution du C.D.I. en fonction des demandes des utilisateurs dans un climat de réelle concertation)
- par la possibilité de favoriser l'attention à la mise en forme d'une information et préparer ainsi des lectures actives et critiques.

Le C.D.I. est enfin un lieu éminemment favorable à l'apparition de ces types de lectures ACTIVES ET CRITIQUES.

- la création de nouveaux documents par les usagers eux-mêmes
- la diversification de ces travaux qui répond à la diversification des techniques d'enquêtes et de comptes-rendus grâce à l'utilisation avertie et la critique de chaque technique.
- l'analyse des travaux élaborés en groupe.

CES LECTURES NOUVELLES FAVORISENT L'EPANOUISSLEMENT DE CULTURES GLOBALES ET PERSONNELLES.

# EN CONCLUSION...

La réflexion sur notre pédagogie particulière nous amène à penser que pour participer au plein épanouissement des élèves, les Documentalistes-Bibliothécaires doivent se placer résolument dans une perspective nouvelle qui substitue

- à l'individualisme triomphant, LA RECHERCHE D'UN ESPRIT COMMUNAUTAIRE VÉRITABLE,
- à la consommation passive de connaissances " conservées ", LA RECHERCHE ACTIVE ET LA CRÉATION,
- à la hiérarchie conservatrice, UNE AUTONOMIE LIBÉRATRICE ET SOURCE DE PLAISIR.

C'est pourquoi nous affirmons :

- Que les C.D.I. sont un acquis dans la voie de la rénovation de l'enseignement, un élément important pour l'accès des élèves à une véritable autonomie, autonomie indispensable à leur équilibre et qui favorise leur adaptation au milieu scolaire et aux milieux sociaux en général,
- Qu'ils s'imposent comme des lieux favorables à un rapport nouveau au savoir, plus responsable, critique et inventif,
- Qu'ils sont les creusets à l'intérieur desquels la mise en commun des moyens, des travaux de chacun et la pratique du travail de groupe, favorisent la communication, l'échange, l'entraide.

**CES OBJECTIFS QUI SONT LES NOTRES SUPPOSENT :**

**. UN NOUVEAU PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE D'ENSEMBLE QUI NE FASSE PLUS APPARAITRE LE C.O.I. COMME UNE "ANOMALIE" EN MARGE DE L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL ;**

**. UN PERSONNEL ENFIN RECONNU DANS SA SPECIFICITE ET POUR LEQUEL SOIT PREVUE UNE FORMATION INITIALE ET CONTINUEE DE HAUT NIVEAU.**

**. UNE RECONNAISSANCE ENTIERE, PAR L'ADMINISTRATION LES USAGERS ... ET LES DOCUMENTALISTES DE LA DOCUMENTATION COMME DISCIPLINE NOUVELLE.**

LISTE DES ASSOCIATIONS ACADEMIQUES DE DOCUMENTALISTES - BIBLIOTHECAIRES  
 AUPRES DESQUELLES VOUS POUVEZ RECUEILLIR TOUTES INFORMATIONS OU ADRESSES -  
 TOUS COMMENTAIRES SUR LE MANIFESTE .

AIX - MARSEILLE	Jean Claude DUCHESNE	Collège Mont Saury - 13660 - ORGON	(90) 73.00.69
AMIENS	Christian VANET	Collège E. LUCAS - 80044 - AMIENS Cedex	(22) 92.29.06
BORDEAUX	Claire ROUX	Collège du Pont de la Maye - 33140 - VILLENEUVE D'ORNON (56) 87.14.03	
CAEN	Didier HUBERT	Lycée Technique Route d'IFS - 14034 - CAEN	
CLERMONT FERRAND	Daniel DELUCHAT	Les Climatiques - 63150 - LA BOURBOULE	(73) 81.06.44
DIJON	Solange GABRIOT	Ecole Normale des Filles - 21000 - DIJON	(80) 32.24.23
GRENOBLE	Claude AVOCAT	Collège P. Vaillant - 38400 - ST MARTIN D'HERES	(76) 87.83.47
LILLE	Eliane BLIOT	Lycée Fenelon - 59000 - LILLE	(20) 57.21.95
LIMOGES	Bernard FOURNIAUD	Ecole Normale de Garçons - 87 - LIMOGES	(55) 30.39.66
LYON	Danielle MARTINOD	LEP. J. LURCAT - 4 rue Arrachart - 69006 - LYON	(78)

MONTPELLIER	Gérard COMBET	Lycée J. VAILLON - 34700 - LODEVE	(67) 44.01.91
NANCY - MÉTZ	Claude VIRY	Collège Wautrin LUD, Plateau St Roch - 88100 ST DIE	(25) 56.26.01
NANTES	Nicole PIAT	Collège J. LURCAT - 49000 - ANGERS	(41) 43.96.61
NICE et CORSE	Jocelyne DELVAL	Collège H. WALLON - 83500 - LA SEYNE	(94) 94.79.79
ORLEANS - TOURS	Marie José SENET	Lycée Giraudoux, Av. de Paris - 36020 - CHATEAUXROUX	(54) 34.35.72
PARIS - CSSETEL	Marie Françoise GROS Jean OLLIER	Collège COURBET, 17 rue Fabre - 92380 - PIERREFITTE Lycée DESCARTES, 92160 - ANTONY	(1) 922.72.79 (1) 237.64.60
POITIERS	Elisabeth LAFAYE	Lycée J. Macé - 73004 - NIORT	(49) 24.00.88
REIMS	Anne Marie HENRY	Collège Nord I - 51100 - REIMS	
RENNES	Monique MUSSAT	Collège la tour d'Auvergne - 29000 - QUIMPER	(98) 95.39.92
ROUEN	Marie Françoise NOGAUD	Collège DIDEROI, 76140 - PETITQUEVILLY	(35) 62.04.96
STRASBOURG	Elisabeth ZETTER	Collège Mixte - 67160 - WISSEMBOURG	(88) 94.08.22
Toulouse	Hervé RICALENS	Lycée Mixte - 82200 - MOISSAC	(63) 04.05.83
TOULON	Jean-Paul JOURDAIN	Rue Marine - 83470 - SAINT BERTRAND	